



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 Mars 2022 10 h 00 – Salle polyvalente au Cosec

Présent :

Jean-Michel Gardinier	Delvallee Christine
Marine Joulain	Bridier Valérie
Danièle Lenormand	Marie Colacicco
Claude Leffondre	Martine Jehanin Ventre
Jean-Luc Labeé	Jean Marc Gromil
Vincent Buchon	

Absents excusés : Solène Lemoine, Jacques Beaumier

Environ 30 personnes sont présentes.

1/ Jean Michel Gardinier prend la parole et remercie les membres et adhérents présents, puis lit le rapport moral.

Rapport Moral :

Pour 2021 :

Il y a **390** adhérents répartis ainsi **311** actifs et **79** retraités

5 primes de mariage ou PACS,

3 primes de naissance,

5 primes départs à la retraite sur **13**

23 primes d'ancienneté (médailles du travail)

4 agents ont bénéficié d'une aide pour la garde d'enfants placés à la crèche.

63 enfants ont pu bénéficier d'une participation financière pour des activités à caractère sportif ou socio-culturel

1 agent a perçu une aide matérielle de **500€**

L'ASTD a vendu au cours de l'année **2021**

522 tickets de cinéma – **21** carnets de piscine – **37** Tickets Thermes de Saint-Malo

Jean-Michel Gardinier précise que les primes de départs à la retraite seront bien versées mais il ne peut malheureusement pas donner de date de paiement ; **il précise également que depuis 2019 nous avons perdu 36% de subvention.**

Il annonce également que la cotisation de l'ASTD passera à 30 € pour 2023.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2/ Madame Mervin prend la parole et précise l'intention du Maire de maintenir les subventions et ne savait pas que toutes les primes de départ à la retraite n'avaient pas pu être payées.

3/ Rapport Financier :

lecture faite par la trésorière Danièle Lenormand.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Pendant, les questions diverses nous procédons au dépouillement des votes

4/ Questions diverses :

Un adhérent demande à Mme Mervin ce que la Mairie compte faire pour pallier ce manque de subvention et pour que les primes de départ à la retraite soient réglées.

Mme Mervin lui a répondu que la commission des subventions qui doit se tenir prochainement tiendra compte de notre demande.

Danièle Lenormand prend la parole et précise que l'urgence c'est de régler les chèques vacances.

Une adhérente souligne l'importance de l'ASTD mais soulève le retard de paiement des primes de départ et attend de la ville de Dinard un soutien réel pour l'ASTD

5/ Résultats des votes :

Danièle Lenormand à été réélue à 51 voix et Claude Leffondré à 44 voix et nous avons 5 bulletins nuls.

6/ La Casden :

La Casden est venue se présenter et répondre aux questions des adhérents.

La séance est levée à 11 h 30

Nous avons clôturé cette assemblée avec un pot de l'amitié.

Signatures :

Jean Michel Gardinier

Marie Colacicco

Claude Leffondré

Martine Jehannin-ventre

Delvallee Christine

Jean-Luc Labbé

Bridier Valérie

Danièle Lenormand

Jean-Marc Gromil

Monique Joulain

Vincent Buchon